

Repère : 10.14

Edition : 16/2010

FFVV NP N° : 10_138.VBZ

Date : 09 avril 2010

10.14 PRÊT REMORQUEUR

Nota préliminaire : Insérer la présente note après l'onglet 10 à la place de la précédente édition 14/2008 du 25 janvier 2008.
Inscrire ou modifier sur le sommaire 1.1. en face du repère.

Les clubs qui ont besoin d'un avion pour l'organisation d'une compétition, ou en remplacement d'un avion immobilisé, peuvent prendre contact directement avec les Présidents des différentes associations disposant d'un ou plusieurs avions (voir liste jointe).

Le contrat de location est à passer directement avec le prêteur.

Le prix de l'heure coque nue est fixée pour **l'année 2010** à :

- **122,50 Euros** pour les avions de type MS 893 et 180 T
- **122,50 Euros** pour les avions de type DR 400
- **136,50 Euros** pour les avions de type MS 235

ATTENTION ! Inscription ANEPVV
se conformer dans tous les cas à la note permanente 10.11

Le Directeur


Christian VRANCKEN